

# GRANDS ECHOS LACS

Publication mensuelle du Réseau Européen pour l'Afrique Centrale ( EURAC )

● European Network For Central Africa ● N° 2 Juin 2004

## ► EDITORIAL Le retour de toutes les incertitudes

**C**hers lecteurs,

Ce deuxième numéro de «*Grands Lacs Echos*» vous arrive à un moment où l'Afrique des Grands Lacs est de nouveau la proie de toutes les incertitudes. La prise de Bukavu le 2 juin par des soldats issus des rangs du RCD et soutenus par le Rwanda a failli plonger la région dans une nouvelle guerre et a ébranlé la confiance de la population congolaise envers la MONUC. Quelques jours plus tard, une nouvelle tentative de coup d'Etat à Kinshasa venait renforcer les inquiétudes. Au Burundi, les désaccords profonds au sujet de l'organisation des élections d'octobre fait planer de sérieux doutes sur l'aboutissement du processus de transition. Au Rwanda, on peut craindre le pire après l'appel du parlement à dissoudre des associations comme la LIPRODHOR, à emprisonner leurs dirigeants pour «*idéologie génocidaire*» et à s'en prendre aux organisations internationales qui les soutiennent.

Face à ce panorama si préoccupant, EurAC se doit de développer un plaidoyer vigoureux pour la paix, la démocratie, les droits de l'homme et le développement en Afrique centrale. Le cadre général de ce plaidoyer est contenu dans le document «*Penser régionalement, agir pratiquement – Une approche régionale de l'UE dans la Région des Grands Lacs*» (voir F. 6048). Ce document a été publié à la veille de la présidence néerlandaise de l'Union européenne qui vient de débiter ce 1<sup>er</sup> juillet. A partir du mois de septembre, une nouvelle équipe prendra en charge la coordination de ce travail de plaidoyer sous la direction d'Arnaud Gorgemans. Nous lui souhaitons la pleine collaboration des organisations non-gouvernementales européennes et de leurs partenaires en Afrique centrale dans son difficile travail.

**Marc-Olivier HERMAN**

**Membre du Conseil d'Administration d'EurAC**

## ► SOMMAIRE

- Grands Lacs
  - EURAC interpelle l'UE
  - Eglises chrétiennes africaines et Conférence internationale
  - Résoudre le conflit ougandais
- Burundi
  - Pressions du CNDD-FDD sur le Gouvernement
  - La classe politique divisée par les prochaines élections
  - L'ONUB remplace la MIAB
  - Nouveau report du procès de l'assassinat de l'ancien Représentant de l'OMS
  - Le FNL continue la guerre
- RDC
  - Prise et reprise de la ville de Bukavu
  - Tentative de coup d'Etat
  - Détérioration des relations avec le Rwanda
  - La MONUC sur la sellette
- Rwanda
  - Condamnation de l'ex-président Pasteur Bizimungu
  - Lancement des tribunaux Gacaca
  - Relations Gouvernement -TPIR
  - Le parlement demande la dissolution des organisations à «*idéologie génocidaire*»
- Documents recensés du 16 mai au 5 juillet 2004

### Editeur responsable

Luc Claessens

Rue des Tanneurs, 165  
1000 Bruxelles (Belgique)  
Tél 00 32 2/502 33 12  
Fax 00 32 2/ 502 21 42

email:

[joseph.ntamahungiro@eurac-network.org](mailto:joseph.ntamahungiro@eurac-network.org)

# GRANDS LACS

---

## ► EURAC appelle l'UE à une politique vraiment régionale

Le Réseau Européen pour l'Afrique centrale (EURAC) a rendu public, le 28 juin 2004, un document intitulé: «*Penser régionalement Agir concrètement. Une approche régionale de l'UE dans la région des Grands Lacs*». EURAC lance un appel à l'UE pour «*adopter une approche régionale en vue de la promotion de la paix et du développement dans la région des Grands Lacs (Burundi, RDC et Rwanda) dont les populations ont souffert d'une violence généralisée, d'une grave malnutrition, de pauvreté et de violations des droits de l'homme*». EURAC invite l'UE à «*reconnaître de toute urgence la nécessité d'un engagement solide, cohérent et durable de l'UE et de ses Etats membres, dans le cadre d'une stratégie régionale, afin d'aider la région des Grands Lacs à se construire un avenir meilleur*». EURAC recommande à l'UE de :

- négocier une *Position commune* dans le cadre de la Politique étrangère et de sécurité Commune (PESC) sur la nécessité d'une approche régionale pour la résolution des conflits des Grands Lacs ;
- convenir d'une *Stratégie commune* pour la région des Grands Lacs qui devra fournir une analyse solide et approfondie des conflits ainsi qu'un cadre permettant l'intensification des efforts visant la mise en place d'une politique régionale ;
- formuler des *critères de référence (benchmarks)* à l'échelle régionale, applicables dans les relations d'aide avec les différents pays des Grands Lacs ;
- s'assurer que la société civile des trois pays pourra participer à part entière à la Conférence Internationale sur la Paix, la Sécurité, la Démocratie et le Développement prévue pour la fin 2004.

## ► Conférence internationale

L'Association des conseils chrétiens et des Eglises de la région des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique (FECCLAHA) a facilité un atelier de deux jours à Nairobi des représentants des Eglises africaines dans le cadre de la préparation de la Conférence Internationale sur la Paix, la Sécurité, la Démocratie et le Développement prévue pour la fin 2004. Les participants recommandent le recours à des méthodes traditionnelles de résolution des conflits dans la région des Grands Lacs, ainsi que le recours à la politique de la «tolérance zéro» pour ce qui est de la corruption. Ils souhaitent la promotion d'une «*classe dirigeante basée sur le mérite*». (IRIN, 10/05/04)

## ► Ouganda : résoudre le conflit ougandais

Dans son Rapport «*Nord-Ouganda : Comprendre et résoudre le conflit*» daté du 14 avril 2004, l'association International Crisis Group (ICG) invite la Communauté internationale à «*pousser en faveur d'une stratégie plus politiquement orientée à la résolution de ce conflit*» qui dure depuis plus de dix huit ans et qui a déjà fait quelque 1,5 millions de déplacés à l'intérieur du territoire. ICG adresse des recommandations aux gouvernements ougandais, soudanais et américain, à la LRA, à la communauté Acholi, aux donateurs, à la CPI et à la Banque mondiale. Elle demande au gouvernement américain de «*remodeler son Initiative de Paix pour le Nord de l'Ouganda (NUPI)*» et de consulter d'avantage les autres pays impliqués et présents en Ouganda.

# Burundi

---

## ► En résumé

L'ex-mouvement rebelle CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza réclame toujours la mise en application par le gouvernement de tous les points contenus dans l'accord signé avec ce mouvement le 8 octobre 2003. Suite à l'imposition par les pays de la région de respecter le calendrier électoral tel que prévu par l'Accord d'Arusha du 28 août 2000, la classe politique se divise en deux camps : les pour et les contre. Ces derniers réclament un partage du pouvoir sur base de quotas ethniques. Le premier juin 2004, les forces de l'Union Africaine (UA) ont passé le relais aux forces de l'ONU (ONUB). Le FNL-Palipehutu de Rwaswa Agathon continue à se battre contre les forces gouvernementales dans la province de Bujumbura Rurale.

## ► Pressions du CNDD-FDD sur le Gouvernement

Selon la Radio Télévision Nationale du Burundi (10/05/2004), malgré les récentes nominations des ambassadeurs et des gouverneurs des provinces issus du CNDD-FDD de Pierre NKURUNZIZA, ce mouvement continue de réclamer tout ce qui lui a été promis. Il réclame les 20% des postes qui lui reviennent dans l'administration, les sociétés publiques et para-étatiques, ainsi que les quotas dans l'armée et les forces de sécurité (50%). Le CNDD-FDD exige également la libération des prisonniers politiques. Il refuse de signer un «*Accord technique des Forces*» élaboré par la «*Commission Mixte de Cessez-le-feu*», le 22/06/2004, entre le Gouvernement et les autres ex-mouvements rebelles et de faire partie de la «*Cour des Comptes*», dont les membres viennent d'être nommés par décret présidentiel, estimant que le Président y a introduit «*un personnel de service appelé à couvrir les crimes économiques des groupes mafieux qui voudraient les mandater*».

## ► La classe politique divisée sur les prochaines élections

Le Président de la République et les représentants des partis politiques UPRONA et FRODEBU et du CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza se sont rencontrés à Pretoria à la fin du mois de mai pour discuter du calendrier des élections parlementaires et communales prévues fin octobre 2004 tel que stipulé par l'Accord d'Arusha du 28 août 2000. Les partis UPRONA et FRODEBU voulaient reporter ces élections en octobre 2005 mais le CNDD-FDD s'y est opposé exigeant le respect du calendrier initial. Réunis à Dar-es-Salaam le 5 juin 2004, les présidents tanzanien, ougandais, sud-africain, zambien et rwandais ont «*ordonné*» le respect du calendrier et l'organisation de ces élections avant le 1 novembre 2004. Cinq partis tutsi (UPRONA, RADDES, PRP, PSP et ANADE) ont condamné violemment cette décision arguant que les conditions n'étaient pas remplies pour le faire. Avec un autre parti tutsi (PACONA), ils ont adressé au Médiateur dans le conflit burundais un «*Mémoire*» dans lequel ils «*exigent*» des quotas ethniques entre les Hutu et les Tutsi à l'Assemblée nationale, au Sénat, au Sommet de l'Etat, au Gouvernement, dans les pouvoirs locaux et dans les forces de défense et de sécurité.

Selon l'agence PANA (21/06/2004), Mgr Bernard Bududira (évêque catholique tutsi du Diocèse de Bururi) a également déclaré qu'il doutait de la possibilité de tenir des élections fiables à court terme dans le pays, «*sans une longue préparation des esprits aux valeurs démocratiques*».

Le parti ABASA (également tutsi) se démarque de la position des six partis cités plus haut. Il refuse le principe du partage du pouvoir en fonction des familles politico-ethniques et prône un vote : «*un homme une voix*».

# Burundi

---

## ► L'ONUB remplace la MIAB

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé à l'unanimité de créer à partir du 1er juin 2004 une Mission de maintien de la paix au Burundi pour une durée initiale de six mois renouvelable et dont la composante militaire pourra comprendre jusqu'à 5.650 soldats. L'ONUB (*Opération des Nations Unies au Burundi*) (voir F. 6052) a pour mission de soutenir et d'accompagner l'accomplissement des efforts entrepris par les Burundais pour établir durablement la paix et la réconciliation nationale dans leur pays, comme prévu par l'Accord d'Arusha. L'ONUB est autorisée à recourir à la force dans les cas prévus par le chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Elle est chargée du désarmement et de démobilisation des combattants, de surveiller le casernement des Forces armées burundaises et de leurs armes lourdes «*ainsi que le désarmement et la démobilisation des éléments qui devront l'être*». L'ONUB doit surveiller, dans la mesure du possible, les mouvements d'armes illégaux à travers les frontières nationales, en coopération avec la MONUC et, si nécessaire, avec le groupe d'experts visé à l'article 10 de la résolution 1533. Elle a en charge de surveiller les frontières du Burundi, en prêtant spécialement attention aux réfugiés, ainsi qu'aux mouvements de combattants, notamment dans la province de Cibitoke (frontière avec la RDC et le Rwanda). Dans sa séance du 18 juin 2004, l'Assemblée générale de l'ONU a alloué la somme de 156 millions de dollars à cette opération pour la période allant du 21 avril au 31 octobre 2004.

L'ONUB remplace ainsi la *MIAB (Mission africaine au Burundi)* déployée en mars 2002 et composée de quelque 2.700 soldats en provenance d'Afrique du Sud, d'Ethiopie et du Mozambique.

## ► Nouveau report du procès de l'assassinat du Représentant de l'OMS

Selon une brève de la ligue Iteka du 12 mai 2004, la Cour d'Appel de Bujumbura a reporté, une nouvelle fois, le 11 mai, l'analyse du dossier sur l'assassinat du *Dr Kassy Manlan*, ancien représentant de l'OMS au Burundi. Sur les 14 prévenus, 10 prévenus détenus et un prévenu libre s'étaient présentés à l'audience publique. Un premier procès, où comparaissaient six personnes, avait débuté en février 2003. Il avait pris fin le 24 octobre 2003 avec l'arrestation de policiers soupçonnés d'être impliqués dans cette affaire alors qu'ils faisaient partie de la première équipe d'enquête.

Le motif de son assassinat n'a toujours pas été établi. Mais selon des rumeurs persistantes à Bujumbura, M. Manlan était sur le point de révéler une affaire de détournement de médicaments au Burundi dans laquelle serait impliqué l'ancien Président Pierre Buyoya.

## ► Le FNL continue la guerre

Lors de son Congrès de Kigoma du 19 au 21 avril 2004, le FNL-Palipehutu de Agathon Rwasa avait annoncé «*l'arrêt immédiat des hostilités*». Les combats entre ce mouvement et l'armée gouvernementale continuent cependant dans la province de Bujumbura rural qui surplombe la capitale Bujumbura, les deux parties se rejetant la responsabilité d'avoir violé le cessez-le feu. Selon une dépêche de l'agence PANA du 09/06/2004, des sources parlementaires affirment que quelque 50.000 villageois sont actuellement déplacés de force à travers certaines localités de Bujumbura rural.

# République Démocratique du Congo

---

## ► En résumé

Le 2 juin 2004, des militaires dissidents du RCD prennent la ville de Bukavu avec, selon diverses sources, le concours de l'armée rwandaise. La ville sera reprise par les forces gouvernementales le 9 du même mois. Le 11 juin 2004, une tentative de coup d'Etat contre le Président Joseph Kabila menée par un officier de la garde présidentielle échoue. Ces deux événements fragilisent le pouvoir du Président Joseph Kabila déjà confronté aux difficultés de la gestion de l'équipe au pouvoir. La prise de la ville de Bukavu détériore les relations déjà fragiles entre la RDC et le Rwanda, les autorités de la RDC accusant le Rwanda d'avoir agressé leur pays, le Rwanda accusant la RDC de préparer une attaque contre son territoire. Malgré ses dénégations, la MONUC est accusée de n'avoir rien fait pour s'opposer aux mutins qui ont pris la ville de Bukavu ni pour protéger la population civile. L'UE annonce qu'elle financera l'organisation des élections qui doivent consacrer la fin de la transition.

## ► Prise et reprise de la ville de Bukavu

Selon diverses sources, des soldats dissidents du RCD conduits par le colonel Jules Mutebusi et le général Laurent Nkunda ont pris, le 2 juin 2004, la ville de Bukavu, après des combats acharnés avec les Forces armées congolaises (FARC). Les mutins prétendaient vouloir «libérer les Banyamulenge d'un génocide» perpétré contre eux par les autres Congolais. Le gouvernement congolais, des associations de défense de droits de l'homme congolaises, Human Rights Watch, la MONUC et l'organisation Shikama/Banyamulenge ont dénoncé ce prétexte.

EURAC a publié, le 2 juin 2004, une prise de position intitulée «Non à la reprise d'une guerre à grande échelle dans les Grands Lacs africains!» (voir F. 6029). Elle appelle la communauté internationale à «condamner les

*faits de guerre engagés par les mutins et leurs alliés, en identifiant clairement les responsabilités des différents acteurs» et à «rappeler que tout crime de guerre et contre le droit humanitaire sera poursuivi devant les juridictions compétentes aux niveaux national et international». La chute de Bukavu aux mains des mutins a été suivie de pillages, d'exactions de toutes sortes et de violations massives des droits humains. Ces violences auraient fait 117 morts. La ville a été reprise par les troupes gouvernementales le 9 juin 2004. Le colonel Mutebusi et 350 soldats ont fui au Rwanda où ils ont été accueillis par les autorités comme des «réfugiés» ayant fui la guerre. Quant aux hommes du général Nkunda, qui étaient entre 2.000 et 4.000 lors de la prise de Bukavu, ils se trouveraient dans la zone de Minova, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Goma, le chef-lieu du Nord-Kivu.*

La prise de Bukavu par les mutins avait été interprétée comme constituant «la plus grave atteinte au processus de paix» engagé depuis fin 2002 en RDC, après une guerre qui a déjà fait plus de 3 millions de morts. La reprise de la ville par les forces gouvernementales a provoqué l'exil de dizaines de milliers de Congolais, dont des Banyamulenge. Le 2 juillet 2004, le HCR estimait à plus de 34.000 le nombre de Congolais arrivés au Burundi depuis le 9 juin. Les combats entre les mutins et l'armée gouvernementale se sont étendus à Kavumu et à Kamanyola, localités reprises également par l'armée congolaise.

# République Démocratique du Congo

---

## ► Tentative de coup d'Etat

Une tentative de coup d'Etat est intervenue dans la nuit du 10 au 11 juin 2004 à Kinshasa. Elle était conduite par le *Major Eric LENGE*, membre du groupement spécial de la sécurité présidentielle (GSSP). Celui-ci a pris la parole sur les ondes de la radio nationale pour accuser d'échec le gouvernement de transition et annoncer la suspension des institutions de la transition. Le Major LENGE n'était entouré que d'une vingtaine d'hommes. Le Major Lengue est originaire du Katanga et proche de Joseph Kabila. L'agence de presse Xinhuanet a annoncé, le 11 juin 2004, que le Major Eric Lengue s'était livré à la MONUC.

## ► Détérioration des relations avec le Rwanda

Selon l'AFP du 2 juin 2004, après la chute de Bukavu, le Président de la RDC, Joseph Kabila, a officiellement accusé le Rwanda "d'agression" contre son pays. Il a décrété une mobilisation générale tandis que le Haut commandement de l'armée annonçait tout faire pour «*bouter les agresseurs dehors*». Les autorités rwandaises ont réfuté l'accusation de Kinshasa mais le ministre rwandais des Affaires étrangères, Charles Muligande, a déclaré que l'intervention des mutins était «*probablement justifiée*» affirmant qu'il y a eu «*une tentative de commettre un génocide sur les Banyamulenge*» (AFP, 15/06/04). Les relations déjà tendues entre Kinshasa et Kigali se sont détériorées. Kinshasa a envoyé beaucoup de troupes dans l'Est du pays, ce que le Rwanda a interprété comme une menace contre son territoire. Kinshasa a déployé une offensive diplomatique auprès de pays amis en Afrique et en Occident. De leur côté, les gouvernements américain et britannique ont envoyé des émissaires de haut rang à Kinshasa et Kigali pour calmer le jeu. Le Président nigérian Olusengo Obasanjo, président du Conseil pour la paix et la sécurité de l'Union africaine (UA) a organisé une ren-

contre à Abuja (Nigeria) entre les Présidents Kabila et Kagame, le 25 juin 2004, qui a permis de baisser la tension.

## ► La MONUC sur la sellette

Après l'annonce de la chute de la ville de Bukavu aux mains des soldats dissidents, une foule en colère a manifesté à Kinshasa et dans d'autres villes contre la MONUC. A Kinshasa, la foule a forcé la porte d'une caserne, s'est livrée à des pillages et a incendié des véhicules de la MONUC. Celle-ci a du ouvrir le feu sur les manifestants faisant au moins deux morts. Il est reproché à la MONUC de n'avoir rien fait pour empêcher la chute de la ville et même d'avoir été complice des mutins. Ces reproches ont été explicités dans quelques documents (*F. 6028, F. 6046 et F. 6065*). Un groupe de Parlementaires a accusé la MONUC d'avoir «*bombardé les positions de l'armée régulière parce que les soldats avaient refusé de se rallier aux insurgés venus de Goma*»; d'avoir «*transporté par hélicoptère de l'aéroport de Kavumu jusque dans la ville de Bukavu des espions mutins*»; d'avoir «*survolé régulièrement les positions de l'armée régulière pour en signaler l'emplacement et le profil aux insurgés et à leurs parrains rwandais*»; d'avoir «*arrosé de bombes les soldats congolais qui se repliaient de la ville*». Il est reproché également à la MONUC de n'avoir pas protégé la population contre les viols et autres violations des droits de l'homme par les mutins et de n'avoir pas protégé la ville contre les pillages et les destructions des infrastructures.

# Rwanda

---

## ► En résumé

L'ancien Président de la République Pasteur Bizimungu a été condamné à 15 ans de prison après un procès qualifié par beaucoup de «politique». Le 24 juin ont été lancés officiellement les tribunaux gacaca après une phase pilote mise en place en 2001. Le gouvernement rwandais et le TPIR ont franchi "un pas important" vers la signature d'un accord sur le transfert dans les prisons rwandaises de personnes condamnées par le TPIR. Le Parlement a demandé la dissolution des organisations à «idéologie génocidaire».

## ► Condamnation de Pasteur Bizimungu

L'ex-Président Pasteur Bizimungu a été condamné le 7 juin 2004 à 15 ans de prison après deux années passées derrière les barreaux depuis avril 2002, toutes ses demandes de remise en liberté ayant été rejetées. Trois charges avaient été retenues contre lui: *détournement de deniers publics, rumeurs incitant à la désobéissance civile et association de malfaiteurs*. Le parquet avait requis la prison à vie. De nombreuses associations de défense des droits de l'homme ont qualifié ce procès de «parodie de justice» car en réalité, l'ex-Président a été arrêté et emprisonné pour avoir fondé le «Parti pour la démocratie et le renouveau (PDR-Ubuyanja)». Amnesty International estime que, par la condamnation de l'ex-président, «le gouvernement rwandais ferme la porte à toute forme de discussion et à tout débat politique ouvert et libre».

## ► Lancement des tribunaux gacaca

Le Président Paul Kagame a lancé le 24 juin 2004 les juridictions gacaca, tribunaux populaires chargés de juger à travers tout le pays les auteurs présumés du génocide. Aux dires du gouvernement, ces tribunaux se veulent un intermédiaire entre la justice traditionnelle et la justice conventionnelle. Ils permettront de désengorger les prisons, qui comptent quelque 85.000 détenus, dont la majorité est soupçonnée d'avoir participé au génocide. Les gacaca permettront de hâter les jugements et de réconcilier les Rwandais. Les gacaca-pilotes fonctionnent depuis 2001. Ils ont collecté des informations sur le déroulement du génocide dans leur juridiction, établi les listes de victimes et d'auteurs présumés mais ne sont pas encore passés aux procès proprement dits. Selon le Chargé de la communication au Service national des gacaca, les procès pourront débuter en septembre 2004. Actuellement, près de 6500 présumés auteurs du génocide ont déjà été jugés et des milliers d'autres ont été provisoirement libérés.

Les tribunaux gacaca sont néanmoins objets de critiques. Les associations de défense des droits de l'homme leur reprochent de ne pas respecter les normes internationales.

# Rwanda

---

## ► Relations Gouvernement-TPIR

Le porte-parole du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), Roland Amoussouga, a annoncé, le 28 mai 2004, que le gouvernement rwandais et le TPIR ont franchi "*un pas important*" vers la signature d'un accord sur le transfert dans les prisons rwandaises de personnes condamnées par la juridiction internationale. Il a fait cette déclaration à Kigali au terme d'une visite de cinq jours au Rwanda ayant un double objectif : établir si les prisons rwandaises sont adaptées pour recevoir les condamnés du TPIR et consolider la coopération entre le Rwanda et le TPIR devant aboutir à un accord éventuel. Pour rappel, les relations entre le Gouvernement rwandais et le TPIR ont toujours été tendues. Kigali accuse notamment le TPIR d'être trop lent dans ses jugements et de vouloir mener des enquêtes et juger les crimes commis par son armée.

Actuellement, six condamnés du TPIR purgent leur peine au Mali. Le Bénin, le Swaziland, la France, l'Italie et la Suède ont déjà signé des accords pour accueillir des condamnés du TPIR. L'accord entre le gouvernement rwandais et le TPIR intervient au moment où les avocats de la défense, les familles des personnes condamnées et des ONG des défense des droits de l'homme estiment que les conditions ne sont pas remplies pour un tel transfert.

## ► Le Parlement demande la dissolution des organisations à «*idéologie génocidaire*»

L'Assemblée nationale a adopté, le 30 juin 2004, au terme de trois jours de débats, une recommandation de la Commission d'enquête parlementaire chargé de répertorier les groupes et associations qui prêchent «*l'idéologie génocidaire*». La Commission demande au Gouvernement de dissoudre cinq associations dont la *Ligue Rwandaise pour la Promotion et la défense des Droits de l'Homme (LIPRODHOR)*. La LIPRODHOR est accusée de «*prêcher la haine ethnique dans tout le pays*» où elle disposerait d'une «*structure mafieuse*» de près de 4.000 agents. La Commission réclame également l'arrestation des responsables de ces organisations. Aux dires de la Commission, cette "*idéologie génocidaire*" est présente dans six des 12 provinces du Rwanda, à l'Université nationale, dans un certain nombre d'écoles secondaires et dans de nombreuses Eglises (catholique et protestantes). La Commission a par ailleurs demandé qu'une action soit intentée contre plusieurs organisations non gouvernementales internationales actives au Rwanda, notamment Care International, Trocaire, 11.11.11 et Norwegian People's Aid.

La LIPRODHOR a publié immédiatement une déclaration (*voir F. 606*) dans la quelle elle condamne cette recommandation qui s'appuie sur des arguments non fondés. Elle fait remarquer qu'elle n'a même pas été invitée à «*donner sa version des faits*». Human Rights Watch a qualifié les conclusions de la commission parlementaires de «*accusations hâtives et infondées*» (*voir F. 6062*) alors que NOVIB (Pays Bas) estime que si le gouvernement entérine cette recommandation, cela entraînerait des conséquences très graves pour la société civile et la coopération bilatérale (*voir F. 6064*).

# Documents sur la région des Grands Lacs      Juin 2004

---

*Cette liste présente les principaux documents envoyés à EURAC entre le 16 mai et le 5 juillet 2004. Elle ne reflète pas nécessairement le point de vue d'EURAC. Les documents sont classés par pays ou région puis par thème. Ils sont disponibles par courrier électronique ou uniquement sur papier. Ils sont distribués gratuitement par courrier électronique et dans tous les cas aux membres d'EURAC. Pour tous les autres, ils peuvent être obtenus au prix de 0,1 € la page (plus frais d'envoi) à l'aide du numéro de référence (F.x.x.x). Toute demande de documents est majorée de 2,5 € de frais administratifs. Les documents, dont le numéro de référence est suivi du signe @, sont disponibles par courrier électronique.*

## ► Grands Lacs

### Droits de l'Homme

**Rapport 2004 d'Amnesty International: Ouganda**  
F. 6033 @  
Amnesty international  
Londres, 01/06/04, 5 p.

### Economie

**Etats-Unis – Afrique.  
L'odeur du pétrole**  
F. 5962 @  
JOANNIS Marie  
Le Monde, Paris  
18/05/04, 2 p.

**Bujumbura. Le prospère  
commerce régional des  
déchets métalliques**  
F. 5948 @  
MFURANZIMA Gérard  
Syfia Grands Lacs  
Bujumbura, 20/05/04  
2 p.

**Intégration régionale.  
Faut-il relancer la  
CEPGL?**  
F. 5950 @  
NGENDANZI E. et autres  
Syfia Grands Lacs  
Bujumbura, 20/05/04, 4 p.

### Politique

**Les vrais contours de  
la crise des Grands Lacs**  
F. 5992 @  
Synergie VIE, Bukavu,  
01/05/04, 9 p.

**African Great Lakes  
region. Council  
conclusions**  
F. 6049  
Council of the European  
Union  
Luxembourg, 14/06/04, 7 p.

**Déclaration de la  
Présidence au nom de  
l'Union européenne sur  
les événements des  
derniers jours à la  
frontière entre la  
République Démocra-  
tique du Congo et la  
République du  
Rwanda**  
F. 5959 @  
UE, Bruxelles,  
10/05/04, 2 p.

**Les Grands Lacs vus  
par le Sénat belge**  
F. 6013 @  
Sénat belge  
Bruxelles, 26/05/04, 2 p.

**Penser régionalement : Agir  
concrètement. Une approche  
régionale de l'UE dans la  
région des Grands Lacs**  
F. 6048  
EURAC  
Bruxelles, 28/06/04, 18 p.

**Nord-Uganda:  
Comprendre et résoudre  
le conflit**  
F. 6013 @  
ICG  
Bruxelles, 14/05/04, 5 p.

**Five point plan to unseat  
Museveni**  
F. 5983 @  
MUNIINI K. Mulera  
Toronto, 17/05/04, 3 p.

## ► **BURUNDI**

### **Armée**

#### **Intégration ou réforme de l'armée burundaise ?**

*F. 5957 @*

RUKINDIKIZA Gratien  
Paris, 22/05/04, 2 p.

### **Droits de l'Homme**

#### **“Evolution mitigée du processus de paix”.**

#### **Rapport semestriel sur la situation des Droits de l'Homme au Burundi**

*F. 5945 @*

Ligue ITEKA,  
Bujumbura, 01/05/04, 62 p.

#### **Le nombre de déplacés a diminué de moitié**

*F. 5997 @*

OCHA  
Nairobi, 13/05/04, 2 p.

#### **Déclaration à l'occasion de la présence au Burundi de la Mission d'évaluation de l'ONU**

*F. 5951 @*

Ligue ITEKA et autres,  
Bujumbura, 18/05/04, 4 p.

#### **Observatoire Ineza des droits de l'enfant au Burundi (O.I.D.E.B)**

*F. 5944 @*

RWAMO Athanase  
OIDEB  
Bujumbura, 25/05/04, 2 p.

#### **Rapport 2004: Burundi Amnesty International**

*F. 6034 @*

Londres, 01/06/04, 7 p.

#### **Burundi. Souffrir en silence: les civils dans la guerre à Bujumbura rural**

*F.6053 @*

HRW

New York, 25/06/04, 20 p.

### **Economie**

#### **Burundi : Complex emergency situation report t # 2**

*F. 5988 @*

HALMRAST-SANCHEZ  
New York, 01/04/04, 6 p.

### **Politique**

#### **Résolution 1545 adoptée par le Conseil de Sécurité à sa 4975<sup>e</sup> séance**

*F. 6052*

Nations Unies

New York, 21/05/04, 7 p.

#### **Déclaration du CNDD à la suite de l'annonce par le Gouvernement de transition de prolonger la période de transition**

*F. 6016 @*

NYANGOMA Léonard  
CNDD

Musenyei, 02/06/04, 4 p.

#### **Enjeux électoraux au Burundi : les trois contradictions du Président Ndayizeye**

*F.6012 @*

ASHINGI et SCD

Ottawa, 07/06/04, 3 p.

#### **Aux urnes citoyens !**

#### **CISHAHAYO Fabien**

*F. 6031 @*

Montréal, 01/06/04, 4 p.

#### **Instrumentalisation de l'ethnie et ethnisation des institutions politiques burundaises. Comment l'oligarchie burundaise tutsi manipule l'ethnie tutsi pour des intérêts purement égoïstes**

*F.6047 @*

NTAGANZWA Hilaire  
Bruxelles, 20/06/04, 5 p.

## ► **RDC**

### **Droits de l'Homme**

**Mémoire sur les entraves au rapatriement des groupes armés Hutu étrangers dans le Kivu**  
*F. 5975 @*  
Synergie VIE, Bukavu,  
15/01/04, 16 p.

**Rapport sur les violations des droits des populations pygmées en RDCongo**  
*F. 5880 @*  
LOYOMBO Esimola  
et autres  
OSAPY  
Kisangani, 13/03/04, 24 p.

**Ituri Watch**  
*F. 5985 @*  
KABONGO Blaise  
Bunia, 15/04/04, 5 p.

**Déclaration de la Table ronde sur la santé en RDCongo**  
*F. 5987 @*  
Kinshasa, 12/05/04, 4 p.

**Les rapatriements forcés laissent des milliers de personnes démunies et exposées à toutes sortes d'atteintes aux droits humains**  
*F. 6014 @*  
Amnesty International,  
Londres, 14/05/04, 2 p.

**Comment la transition est vécue dans les territoires de Beni-Lubero/Grand-Nord/RDC**  
*F. 5984 @*  
TUKÉBA TSHOTÓ Oddy  
Great Lakes Human Rights Program  
Beni-Lubero, 15/05/04, 6 p

**Prévention contre les crimes internationaux au Katanga ACIH dénonce l'appel à la violence de l'UNAFEC**  
*F. 5961 @*  
ACIDH, Lubumbashi,  
17/05/04, 3 p.

**L'état de sécurité des populations et leurs biens dans la Plaine de la Ruzizi/Territoire d'Uvira RDCongo**  
*F. 6036 @*  
NTAUNDI Amuli  
SOS Droits de l'homme  
en catastrophe  
Uvira, 19/05/04, 5 p.

**L'aide humanitaire appauvrit la RDC et l'Afrique**  
*F. 6008*  
OMOTUNDE Jean-Philippe  
COJESKI, Bukavu,  
23/05/04, 2 p.

**Sisi Watoto à Bukavu: un programme animé par des enfants pour les enfants**  
*F. 5952 @*  
SABELLA Joëlle  
MONUC,  
Kinshasa, 24/05/04, 2 p.

**Fille mère, Fille amère**  
*F. 6006 @*  
AVIE, Ituri, 26/05/04, 2 p.

**Rapport sur les événements survenus à Bukavu du 26 mai au 9 juin 2004**  
*F. 6065 @*  
Réseau des femmes pour la Défense et la Paix  
Kinshasa, 22/06/04, 8 p.

**Femme en Ituri: souffres, mais surtout tais-toi!**  
*F. 6007 @*  
AVIE  
Ituri, 28/05/04, 2 p.

**Croix Rouge: Réinsérer Les ex-enfants-soldats et les enfants des rues**  
*F. 6021 @*  
MADIYA E. et autres  
Syfia Grands Lacs  
Kinshasa, 01/06/04, 2 p.

**Rapport 2004 d'Amnesty International : République Démocratique du Congo**  
*F. 6032 @*  
Amnesty International  
Londres, 01/06/04, 7 p.

**Rapport sur la détention dans les prisons et cachots de la RDC**  
*F. 6041 @*  
MONUC  
Kinshasa, 01/06/04, 44 p.

**Mémoire sur la situation sécuritaire et des graves violations des droits de l'homme en RDC, tributaire de la reprise des hostilités à Bukavu/Province du Sud-Kivu**  
*F. 6030 @*  
CHEBEYA Floribert et autre  
RENADHOC  
Kinshasa, 02/06/04, 7 p.

**Déclaration de la Société civile de la Province du Nord-Kivu sur la situation qui prévaut en RDC en général et dans les Provinces du Nord....**  
*F. 6026 @*  
LUNENO M. M.  
Société civile Nord/Kivu  
Goma, 03/06/04, 3 p.

## ► RDC

### Eglise

**Sauvons la Transition. Déclaration des Chefs des confessions religieuses en rapport avec les événements de Bukavu**  
*F. 6019 @*  
ETSOU Frédéric, CENCO,  
Kinshasa, 04/06/04, 3 p.

### Politique

**Update on the DRC transition: The case of the Kivu provinces**  
*F. 5986 @*  
ROMKEMA Hans,  
Bukavu, 07/05/04, 10 p.

**Comment construire un système démocratique dans notre pays?**  
*F. 5964 @*  
TSHIBALA Joseph,  
Kinshasa, 13/05/04, 8 p.

**Les relations de la Belgique avec l'Afrique centrale: la RDC**  
*F. 6024 @*  
DE BETHUNE et  
GALAND  
Sénat de Belgique,  
Bruxelles, 18/05/04, 24 p.

**Menaces d'une troisième guerre d'agression à partir de la ville de Kikwit, dans la province de Bandundu, 1ère région militaire de la République Démocratique du Congo**  
*F. 5970 @*  
CHABEYA F. et BEYA  
NGINDU B.  
RENADHOC  
Kinshasa, 27/05/04, 5 p.

**RD Congo: Kigali tente de torpiller la transition**  
*F. 5968 @*  
BRAECKMAN Colette  
Le Soir, Bruxelles,  
29/05/04, 2 p.

**Les Banyamulenge n'ont pas besoin de criminels pour être protégés !**  
*F. 5999 @*  
RUBERANGABO  
SEBINEZA Enock  
Shikama/Banyamulenge  
Kinshasa, 02/06/04, 2 p.

**Bukavu qu'on saigne, Bukavu qu'on pille, impunément. Déclaration de Parlementaires**  
*F. 6028 @*  
MUKULUNGU Benjamin  
et autres  
Kinshasa, 02/06/04, 2 p.

**Non à la reprise d'une guerre à grande échelle dans la région des Grands Lacs**  
*F. 6029 @*  
VERCKEN Nicolas  
EURAC  
Bruxelles, 02/06/04, 2 p.

**Le Dialogue intercongolais Anatomie d'une négociation à la lisière du chaos**  
*F. 6051*  
BOUVIER Paule et  
BOMBOKO Francesca  
Musée royal Afrique centrale  
Paris, 01/06/04, 326 p.

**La troisième guerre d'agression du Rwanda contre la RDC: motivations et conséquences**  
*F. 6011 @*  
MUSIMWA Partiel B.  
CEAPACGL  
Kinshasa, 07/06/04, 19 p.

**Tout doit être entrepris pour sauver la transition en RDC**  
*F. 6040 @*  
Table de Concertation sur les  
Droits humains au Congo  
Kinshasa  
Montréal, 09/06/04, 2 p.

**L'ordre règne à Bukavu**  
*F. 6046 @*  
LEMARCHAND René  
Université d'Anvers, RUCA,  
Anvers, 15/06/04, 4 p.

### Société civile

**Compte-rendu de la conférence "La Société Civile socialement Engagée et la transition politique...."**  
*F. 5979 @*  
SALUMU Bertin  
Louvain-la-Neuve,  
15/05/04, 10 p.

**Guide des analyses à réaliser (...) dans le cadre de la Conférence Internationale (...)**  
*F. 6054*  
CNONGD  
Kinshasa, 24/06/04, 26 p.

## ► Rwanda

### Droits de l'homme

#### **La dictature de Kigali intensifie le harcèlement de la population**

*F. 5981 @*  
KANYAMIBWA Félicien  
ADRN-Igihango,  
Bruxelles, 18/05/04, 2 p.

#### **Le Comité des droits de l'enfant examine le rapport du Rwanda**

*F. 5956 @*  
Nations Unies,  
New York, 24/05/04, 9 p.

#### **Résolutions et recommandations de la 15ème Assemblée générale de la LIPRODHOR du 29 mai 2004**

*F. 6025 @*  
NSENGIYUMVA  
Emmanuel  
LIPRODHOR,  
Kigali, 01/06/04, 2 p.

#### **Rapport 2004 d'Amnesty International: Rwanda**

*F. 6035 @*  
Amnesty International,  
Londres, 09/06/04, 6 p.

#### **Rwanda: Le gouvernement claque la porte à la vie politique et à la société civile**

*F. 6037 @*  
Amnesty International,  
Londres, 09/06/04, 3 p.

#### **Déclaration de la LIPRODHOR suite aux allégations contenues dans le Rapport de la Commission Parlementaire du 30 juin 2004**

*F. 6060 @*  
NSENGIYUMVA E.  
LIPRODHOR  
Kigali, 30/06/04, 2 p.

#### **Contre l'usage abusif du génocide par la dictature de Kigali**

*F. 6061 @*  
NDAHIMANA Joseph  
ADRN-Igihango  
Bruxelles, 02/07/04, 2 p.

#### **Rwanda : Le Parlement cherche à bannir un groupe de défense des droits de l'homme**

*F. 6062 @*  
HRW  
New York, 02/07/04, 2 p.

#### **La ligue rwandaises des droits de l'homme accusée de «prêcher l'idéologie du génocide»**

*F. 6063 @*  
AFP  
Kigali, 02/07/04, 2 p.

#### **Rwanda : Parliament Conclusions Potentiallly Fatal for Civil Society**

*F. 6064 @*  
NOVIB et autres  
The Hague, 05/07/04, 2 p.

### Génocide

#### **Testimony aiming to demonstrate how the rwandan government and the RPF are responsible for the errors, which made possible the genocide**

*F. 5972 @*  
RUZIBIZA Abdul,  
Breinnasen, 14/03/04, 32 p

#### **Rwanda: Les séquelles du génocide et de la guerre**

*F. 6017 @*  
Amnesty International  
Londres, 06/04/04, 19 p.

#### **Lettre du Comité International pour les Victimes de la Haine Ethnique, massacres et génocide, au président de la République et au gouvernement (*en kinyarwanda*)**

*F. 5995 @*  
RUTAYISIRE Boniface  
CIVHE,  
Bruxelles, 10/05/04, 6 p.

#### **Génocide in Rwanda - capital "G" for its omnipotent grounding**

*F. 5994 @*  
SNOW Keith  
New York, 11/05/04, 6 p.

#### **Re-writing the history of the Rwandan genocide**

*F. 5982 @*  
PHILPOT Robin  
Montréal, 15/05/04, 3 p.

## **Génocide**

### **Ces chiffres qui nous cachent la vraie face du génocide rwandais**

*F. 6050*

NASHI Emmanuel  
Bruxelles, 15/06/04, 1 p.

### **Génocide rwandais: l'innocence de la France en question**

*F. 5966 @*

De ROUVILLE  
Paris, 19/05/04, 5 p.

### **Dix ans après le génocide, le Rwanda évalue les progrès accomplis sur la voie de la Réconciliation**

*F. 5967*

GAKWAYA André  
Grands Lacs Hebdo  
N° 429-430  
Kigali, 19/05/04, 5 p.

## **Politique**

### **Les nouveaux habits de l'empereur: analyse juridico-politique de la Constitution rwandaise de 2003**

*F. 5974*

REYNTJENS Filip  
Université d'Anvers  
Anvers, 30/05/04, 13 p.

## **Presse**

### **Rwanda. L'Espoir-Umwezi**

**N° 9**

*F. 6045 @*

MUHAZI Gloria  
Asbl Loin des yeux  
Charleroi, 15/06/04, 15 p.